

<https://enseignants.se-unsa.org/Souffrances-de-l-Ecole-souffrances-a-l-Ecole-le-SE-Unsa-alerte-la-ministre>



Enseignants de l'Unsa

# **Souffrances de l'École, souffrances à l'École : le SE-Unsa alerte la ministre**

- Presse - Communiqués de presse -

Date de mise en ligne : lundi 5 février 2024

---

**Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés**

---

Le SE-Unsa a été reçu ce lundi 5 février par Amélie Oudéa-Castéra. Cette audience a permis de dresser le tableau d'une École au bord de la rupture.

Les personnels des collèges sont en souffrance car la mise en œuvre du *Choc des savoirs* se fait au détriment de leurs conditions de travail et de leurs élèves.

Le manque de remplaçants pèse sur les conditions de travail des personnels. Il y a urgence à repenser l'attractivité des métiers pour garantir un nombre de personnels suffisant.

Les personnels sont en souffrance car obligés par le ministère de se former sur leur temps personnel. L'audience a été l'occasion pour le SE-Unsa de remettre à la ministre les 45 000 signatures de sa pétition *Oui à la formation continue mais pas n'importe quand !*

Les personnels de l'École, enseignants et AESH, sont en souffrance parce qu'ils sont contraints d'accueillir des élèves à besoins éducatifs particuliers sans avoir les moyens de le faire dans des conditions dignes, pour les personnels, comme pour les élèves accueillis.

Les personnels, et en premier lieu les contractuels, souffrent d'une gestion des ressources humaines défailante, aggravée par des problèmes récurrents de paye.

Les personnels sont en souffrance car ils ne peuvent toujours pas bénéficier de la retraite progressive. C'est pourtant un dispositif créé par le gouvernement mais dont l'accès n'est toujours pas garanti par le ministère.

Le SE-Unsa a pointé auprès de la ministre les évolutions indispensables.

La revalorisation des salaires pour tous les personnels, en particulier les plus précaires, doit se poursuivre.

Le ministère doit sécuriser les conditions de travail et d'emploi de tous les contractuels. Les AESH doivent enfin devenir des fonctionnaires à part entière.

Pour éviter de nombreux abandons et favoriser la diversité sociale des recrutements, il faut répondre concrètement à la crise d'attractivité. En conséquence, les concours 1er et 2d degrés doivent être replacés plus tôt dans les cursus.

**La ministre dispose d'un constat lucide et de propositions réalistes et ambitieuses pour notre École. Il lui appartient de s'en saisir pour réorienter la politique éducative dans l'intérêt des personnels et des élèves.**

Paris, le 5 février 2024

Élisabeth Allain-Moreno  
Secrétaire générale du SE-Unsa

Attachée de presse  
Brigitte Biardoux  
01 44 39 23 93